

Suivez nous : [Twitter](#) [Facebook](#) [RSS](#) [> Accueil](#) [> Municipalité](#) [> Conseil Municipal](#) [> Comptes-rendus](#) [> 2012](#)

Conseil municipal du 12 décembre 2012

Article mis en ligne le 3 septembre 2013

CRÉATION D'UN ARRÊT DE BUS CENTRE DU VILLAGE

A L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE RETONFEY

EN DATE DU 12 DÉCEMBRE 2012

01/DÉDOMMAGEMENT SINISTRE

Le 9 février 2012, Rue du Navoirier, un véhicule d'entreprise a percuté un lampadaire. Le propriétaire s'étant fait connaître et un constat a été établi. Suite au remplacement du candélabre l'assurance vient de nous adresser l'avis d'indemnisation.

Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à recevoir et encaisser, au nom de la collectivité, le montant alloué par la compagnie d'assurance s'élevant à la somme de 2 104,96€ en réparation du désordre.

02/09-2012 MODIFICATION BUDGÉTAIRE N°1

L'année se terminant avec son lot de travaux d'entretien et divers aménagements. Ces éléments ne pouvant être pris en compte lors de l'élaboration du budget primitif, il y a lieu d'opérer des réajustements sans modifier l'équilibre budgétaire. Après en avoir délibéré, le conseil, adopte à l'unanimité des membres présents les décisions proposées.

DIVERS

Monsieur le maire informe qu'une rencontre avec les services « Transport » du Conseil Général de la Moselle et KÉOLIS a eu lieu le lundi 10 décembre 2012 pour la création d'un arrêt bus à hauteur du 1 Place du Calvaire à compter du 1er janvier 2013.

Cet arrêt permettra une meilleure desserte pour le centre du village pour les bus au retour de Metz.